


# FEDERATION FO DES CHEMINOTS UNAC-FO

Union Nationale des **Agents de Conduite**

## FEDERATION FORCE OUVRIERE DES CHEMINOTS

CONGRES UNAC-FO 2011
Union Nationale des Agents de Conduite

PARIS

Le congrès de l'UNAC-FO s'est déroulé le 04 octobre 2011 dans les locaux de la fédération Force Ouvrière des Cheminots. Les agents de conduite Force Ouvrière, issus de 18 régions, ont approuvé à l'unanimité le rapport d'activité de l'UNAC et salué la justesse des positions défendues par leur structure depuis le congrès de 2006.




Ce congrès s'est déroulé dans des circonstances particulières, et à plus d'un titre.
D'abord une émotion palpable puisque deux membres du bureau de l'UNAC feront prochainement valoir leurs droits à la retraite et donc, ont quitté leurs responsabilités au sein de la structure UNAC.
Une autre circonstance, moins « festive », fut l'obligation d'organiser ce congrès de l'UNAC avec des moyens largement réduits. Un aléa que nous devons à la loi d'août 2008 dite de représentativité.
Pour autant ce sont plus de 60 délégués venus de 18 régions SNCF qui ont fait le déplacement, parfois la veille, pour porter la parole des conducteurs de l'UNAC-FO.

**Le bureau de l'UNAC-FO prend acte de cet engagement militant et l'interprète comme un encouragement à poursuivre avec opiniâtreté le travail entrepris par l'UNAC-FO ces dernières années.**



**Après l'approbation du rapport d'activité les discussions, parfois animées, témoignant de la vivacité de l'UNAC-FO, se sont poursuivies autour des sujets qui secouent notre métier.**
**Ces discussions ont permis de fixer la feuille de route de la structure par la mise au point de la résolution du congrès.**

## Licence de conducteur

Le congrès a tenu à rappeler que la licence de conducteur était largement inspirée par le deuxième accord ETF/CER et qu'en 2004 la Fédération Force Ouvrière des Cheminots avait refusé de donner quitus à l'ETF (Fédération Européenne des Travailleurs des Transports) pour signer ces accords, considérant que la commission européenne saisirait le moment venu l'occasion d'appliquer à tous les conducteurs des dispositions qui au départ ne concernaient que les conducteurs assurant un service d'interopérabilité transfrontalière.

Force est de constater que l'analyse et les craintes de l'UNAC-FO étaient justifiés et l'UNAC-FO constate de la mise en place de la licence pour tous les conducteurs.

Loin de se résigner, les militants de l'UNAC-FO exigent :

- L'abandon d'un examen psychologique tous les 10 ans
- Le maintien d'un suivi médical annuel
- Le rejet de tout contrôle de connaissances triennal
- La prise en compte dans l'article 31 du RH0131 des inaptitudes psychologiques
- La prise en compte dans l'article 31 du RH0131 de toute descente de machine quelles que soient les raisons qui l'on provoqué

## Retraite

Les conducteurs de l'UNAC-FO réunis en congrès ont tenu à rappeler que les militants FO ont été au cœur des combats de 2007 et 2010 et qu'aujourd'hui ils rejettent la mise en place d'un double statut au sein de l'entreprise SNCF par la suppression des bonifications traction.

Ils exigent, en matière de retraite :

- Le retour des bonifications traction pour tous les agents embauchés après le 1° janvier 2009

Et rappellent leur attachement à la résolution du congrès de la fédération FO des cheminots à Fréjus en 2009.

Furent aussi au cœur des débats **SIRIUS,** l'**ouverture à la concurrence,** les conditions de travail des **CRML,** l'**EAS.**

Concernant l'EAS chacun s'est accordé à dénoncer les tentatives de passage en force de la direction dans certaines régions, en imposant l'EAS alors que l'équipent en personnel des trains exige la présence d'un agent de train.

---



A l'issue des débats les délégués ont partagés le verre de l'amitié, ce qui fut l'occasion de rendre un vibrant hommage à nos deux camarades : **Michel CAVARD** et **Gilles DESFRANCOIS.**
L'un et l'autre font valoir leur droit à la retraite et quittent naturellement le bureau de l'UNAC-FO.
Hervé a tenu à saluer le bourreau de travail…



Mon cher Gilles,

C'est, je n'en doute pas, avec une certaine émotion que tu quittes aujourd'hui ton poste de Secrétaire Général de l'UNAC.
Nous manquerions à tous nos devoirs, si nous te laissions quitter celui-ci sans te rendre un légitime hommage.

Hommage tout d'abord à un bourreau de travail et le mot est faible ! Depuis 2002, ce n'est pas moins de 1000 tracts et informations que tu nous as délivrés, soient pas loin d'un écrit tout les trois jours ! Il suffit de nous rappeler que certaines informations, notamment de la CPC MT, ne comportaient pas loin d'une vingtaine de pages pour réaliser la somme de travail accompli ! Et que dire des comptes rendus de réunions ou d'audiences. Gilles, à l'instar de Lucky Luke, héros bien connu pour tirer plus vite que son ombre, nous a délivré des comptes rendus plus vite que la Direction ne nous délivrés sa parole.
Sans compter les innombrables mails que nous recevions, même le Week-end. A croire qu'Outlook et autre messageries électroniques ont été inventées pour satisfaire ta soif de travail.

Hommage à la finesse des analyses que tu nous as livré sur différents dossiers pendant ces neuf années. Analyse qui ont permis, à mon sens de sauvegarder des pans entiers de notre métier, d'une part en ouvrant les yeux des agents de conduite qui les ont lus, mais surtout d'autre part en démontrant, sur nombre de dossiers « métiers » l'aveuglement et la passivité des autres Organisations Syndicales. Nul doute que pour certaines d'entre elles, la vie aurait été beaucoup plus douce si tu n'avais pas été là !

Hommage aussi aux outils de formations que tu as su mettre en place, je ne citerais que le Guide de dépannage comme exemple. Si les militants de l'UNAC FO sont aussi aguerris, sans nul doute, tu y es pour beaucoup, voir pour l'essentiel.

Tu as su aussi tisser avec chacun d'entre nous des liens d'amitié qui ont aussi permis la cohésion interne de la structure UNAC.

Je ne peux finir, sans évoquer ta totale maîtrise de la langue française. Moi qui n'avais plus ouvert de dictionnaire depuis de nombreuses années, j'ai été par la force des choses, obligé de dépoussiérer celui en ma possession. Un dernier exemple nous en a été donné dans l'Infounac n°167, où l'inénarrable Gilles pour survivre et donner de l'énergie à son corps, se sustente, alors que la plupart d'entre nous, pauvre mortel, mangeons. Ce qui donne une autre approche de l'acte essentiel qui est de se nourrir.

J'en terminerai par le seul mot qui convienne réellement pour tout ce que tu as fait pour les agents de Conduite, pour l'UNAC, pour Force Ouvrière :MERCI !

**<u>Les délégués réunis en congrès ont renouvelé le bureau de l'UNAC-FO</u>**



**Patrick LAME**
Secrétaire général de l'UNAC-FO
☏ 06 27 45 24 47
@ lame.patrick@orange.fr





**Herve LANCELLE**
Secrétaire général adjoint
☏ 06 03 95 14 74
@ herve.lancelle@wanadoo.fr

**Fabrice CHARRIERE**
Secrétaire général adjoint
☏ 06 26 79 75 87
@ charriere.fo@orange.fr

**Le nouveau bureau a immédiatement pris acte de la résolution du congrès et des discussions nourries qui l'ont animé. Le bureau considère que la plus urgente de ses missions est d'accentuer les efforts de syndicalisation afin de permettre à la fédération FO des cheminots de répondre au plus vite aux critères de la loi d'août 2008. Le bureau considère que le développement de l'UNAC-FO passe par l'engagement de tous les militants, à ce titre le bureau s'engage à :**

- ✓ *Soutenir toutes les initiatives visant à renforcer l'UNAC-FO*
- ✓ *Etablir un cahier revendicatif au cours du prochain conseil de l'UNAC-FO qui se tiendra avant la fin du premier trimestre 2012*
- ✓ *De mettre à jour le « guide de dépannage » de l'UNAC-FO*

**Le bureau est attaché à poursuivre le travail engagé par la précédente équipe, entre autre en :**

- ✓ *Maintenant le haut niveau d'information de ses militants par la publication mensuel du Tractionnaire syndicaliste*
- ✓ *Apportant son soutien aux élus, y compris en participant aux réunions*
- ✓ *Réunissant au moins 2 fois par an le conseil de l'UNAC-FO*
- ✓ *Assurant la formation de ses militants*